

**REDD et gestion forestière communautaire durable en Afrique de l'Ouest :
l'impact du projet *Kyoto Think Global Act Local* (K.TGAL) au Sénégal en Guinée Bissau et au Mali**

*Ibrahima Abdoulaye HANE
Président, Actions Citoyennes « Énergie, Environnement et Développement »
Sénégal*

Ibrahima Abdoulaye HANE

Consultant est titulaire d'une licence en Management et organisation de Projets, il prépare actuellement un master en management et organisation de projets à l'Institut Professionnel de l'Entreprise de Dakar. Il a fait des études de niveau Licence en droit à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il est titulaire d'un Diplôme d'Étude Comptable au complexe Saint-Michel. Il occupe actuellement le poste de Président et fondateur de l'association Action Citoyenne « énergie environnement et développement ». Il occupe également le poste de Superviseur du Service Gestion de l'Environnement de l'Agence Des Aéroports du Sénégal. Il est consultant associé à la conception et à la réalisation des projets d'Électrification Rurale financés par la Banque Mondiale au Sénégal. Il a aussi concentré ses activités professionnelles dans le domaine environnemental surtout en travaillant dans des projets comme consultant et conseiller à l'ONG Droit à l'Énergie SOS futur. Il a participé à la conception, au suivi et à l'évaluation des projets pour l'accès aux énergies durables, la lutte contre la pauvreté et de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement. Il a participé récemment à l'école d'été du SIFEE à Niamey, au groupe de travail de la commission préparatoire de l'Agence Internationale des Énergies Renouvelables à Abu Dhabi aux Émirats Arabes Unis, au colloque international sur la biodiversité à Paris. Il fait partie du major groupe de la 9^e session du forum des forêts des Nations Unies à New York.

Résumé

Les discussions sur la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts en cours dans les négociations internationales sur les changements climatiques prennent une ampleur sans précédent par rapport aux débuts très timides de son introduction en tant que sujet de débat. Cette introduction dans les agendas des organes subsidiaires de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques CCNUCC et par la suite dans le plan d'action de Bali s'est fait dans la perspective d'une prise de décision pour les périodes poste 2012. À l'époque, seule la déforestation faisait l'objet de préoccupation. À l'heure actuelle, les principaux points de discussion sont les suivants : 1 les compensations sur les REDD qui semblent être tranchées par l'option de marché; 2 est-ce que la déforestation devrait être créditée ou la dégradation perte de biomasse ou amélioration de stock devrait aussi être créditée; est-ce que les forêts qui ont été bien conservées dans le passé ne devraient pas aussi être récompensées ce qui est en discussion dans le cadre du REDD+; et une série de questions techniques telles que comment construire les scénarios de référence, ensuite mesurer, contrôler et vérifier les économies de carbone, et afin comment assurer la permanence, en gros les questions liées à la méthodologie.

La déforestation qui implique le nettoyage de la forêt est le résultat de politiques forestières qui permettent l'abattage, ou des politiques d'utilisation des terres qui permettent l'expansion de la culture à grande échelle à l'intérieure des zones de forêt naturelle. Derrière ces politiques, il y a des forces de marché, avec une forte demande en bois et produits agricoles. Il est difficile pour les pays pauvres de sacrifier les gains économiques qu'ils tirent de ces activités. La principale opportunité pour les pays africains pour réduire la perte des forêts, c'est l'utilisation des principes de gestion durable des forêts de manière à ce que la forêt naturelle régénère rapidement et remplace la biomasse perdue. il reste maintenant à évaluer si l'augmentation des coûts que cela implique pourrait être compensé par le (prémium carbone) offert par la REDD.

Comme on le sait, la dégradation est causée dans une grande mesure par les activités des populations rurales. Par conséquent, une manière réaliste et économique de contrecarrer ces activités c'est d'impliquer ces populations dans une utilisation durable de la forêt. En fait, il y a beaucoup d'exemples de gestion durable des forêts par les populations locales en Afrique et dans le reste du monde, dans le cadre de différents projets, dont la plupart n'avaient pas pour motivation la réduction des émissions de carbone. La plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique de l'Est comme la Tanzanie abritent un important projet de gestion communautaire des forêts. Malgré les difficultés que l'on rencontre dans l'évaluation de cette dégradation, certains projets ont investi le terrain en vue de quantifier les effets au sol comme la préservation de la biodiversité, l'impact économique avec les produits

non ligneux, le renforcement des droits des populations autochtones, la protection des ressources forestières locales et d'une manière générale les conditions de vie des populations, mais aussi les effets dans l'atmosphère. Seulement en l'absence de la mise en place d'une gouvernance qui prend en compte les préoccupations des populations locales directement concernées, il sera difficile de valoriser tous les avantages qui pourraient être tirés de la REDD. En effet, toute initiative de gouvernance (aussi bien en situation de marché qu'en situation de mise en place d'un fond) dont la gestion n'impliquerait pas les populations locales ne profiterait qu'aux personnes, structures ou institution qui en auraient la responsabilité, laissant de côté les vrais acteurs qui sont les populations autochtones.

Dès lors, notre présentation est basée sur l'expérience de trois pays d'Afrique de l'Ouest où les communautés locales gèrent leurs forêts, et rapportent les changements de stock de carbone dans des sites choisis dans ces pays où ce type de gestion est mené. Elle commence par une description générale des sites choisis dans le cadre du projet K.TGAL, décrit les activités en matière de gestion forestière dans ces trois pays et de l'Afrique du Sud au Sahara qui sont sensé représenter les types de végétation qu'on trouve en Afrique de l'Ouest. Elle présente ensuite les activités de gestion en tant telles et les résultats obtenus. Enfin dans la dernière partie, elle discute des approches en vue.